

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Cette délibération porte sur la caserne Sergent Blandan, pas exactement sur l'aménagement de la caserne, mais sur le fonds de concours que la Communauté urbaine va verser à la Ville de Lyon à hauteur de 50 % des dépenses hors taxes réalisées par la Communauté urbaine sur des ouvrages compétence Ville de Lyon.

Le fonds de concours est estimé à environ 10 M€ aujourd'hui, je trouve que c'est bien car c'est un aménagement d'intérêt métropolitain mais également quelque chose de classique, ce n'est pas parce que c'est le parc Sergent Blandan, il y a d'autres exemples où il y a eu des fonds de concours demandés par les communes et qui les ont obtenus.

Je voulais dire qu'on avait déjà délibéré sur la maîtrise d'ouvrage unique qui transférait le travail de la Ville à la Communauté urbaine. Il y avait déjà dans la délibération le principe de ce fonds de concours. La COURLY, au mois de septembre ou d'octobre, a dû délibérer sur les conditions de versement de ce fonds de concours, précisées dans la délibération.

On aura l'occasion, je vous rassure, un peu comme cela a été fait aujourd'hui pour les Rives de Saône, au mois de mai vraisemblablement, de présenter le projet Sergent Blandan tel qu'il va être réalisé à partir du mois d'août. Il y a une certitude, comme il faut avoir délibéré sur le programme avant le démarrage des travaux, c'est forcément au mois de mai ou de juin que l'on va discuter de cette question. En attendant, nous ne sommes pas restés complètement inertes du côté de la Communauté urbaine et de la municipalité, car il n'y a pas de retard sur le calendrier et je dois dire que la résolution de la situation de Diego Roméro après les interventions multiples, celles du Maire, celles du Vice-Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, celles de M. Touraine, la mienne, de l'Association de Développement du Parc Blandan, ont permis de résoudre, pour le moment, le problème et c'est tant mieux.

Deuxième chose : la consultation concernant l'appel d'offres travaux est en cours et donc si tout va bien, s'il n'y a pas d'infructueux, le résultat de la consultation aura lieu au mois de juin.

La question de la fermeture du parc la nuit. J'ai cru comprendre, mais M. Touraine le confirmera, qu'une douzaine d'agents seraient affectés à la surveillance du parc, pas d'une manière permanente et non spécialisés sur le parc uniquement. En tout cas c'est ce que j'ai cru comprendre et ce que j'avais noté. Si évidemment je suis trop optimiste, M. Touraine me le dira ! Il sera en contradiction avec les préconisations de la commission de prévention situationnelle.

M. LE MAIRE : Cela peut arriver !

M. BUNA Gilles, Adjoint : Oui, car il y a des questions budgétaires. Ensuite, le chantier commencera au mois d'août, la préparation du chantier au mois de juillet et la dououreuse, difficile ou nécessaire question de la reconversion des bâtiments que l'on va garder.

Il faut tout d'abord savoir ce que l'on garde. On a une idée approximative, qui n'est pas si imprécise que cela. Le bâtiment de casernement qui est à l'entrée devrait devenir du logement étudiants, mais il y a de la part de la COURLY, la recherche d'un gestionnaire et d'un investisseur plutôt du côté HLM.

Vous avez souhaité, Monsieur le Maire du 7^e arrondissement, avoir une salle des fêtes et des familles dans des délais réalistes et une proposition vous a été faite au Nord du parc. Cela est encore à discuter avec vous, dans les semaines qui viennent.

Ensuite, les services des espaces verts relocalisés toujours au Nord, une halle couverte demandée par les écoles du quartier lorsqu'il pleut, qu'il y a des pique-niques, etc, on répondra également favorablement et il y a une liste infinie d'associations environnementalistes, écologiques, déplacements doux qui se sont manifestées pour le peu de locaux que nous possédons. Je pense qu'entre les demandeurs d'un côté, les disponibilités de l'autre, il faudra que dans les semaines ou le mois qui vient, me semble t'il, Monsieur le Maire, qu'on aboutisse à établir un ordre de priorité.

La dernière chose, pour les amoureux du patrimoine, une étude patrimoniale est menée sur le fort Lamotte pour voir ce que l'on peut en faire car le conserver sans reconversion, cela n'a pas de sens.

Tout le projet représente 45 M€ globalement auxquels vous ajoutez 15 millions d'achat par la COURLY du terrain il y a quelques années. Je crois que le projet a fait l'objet d'une belle concertation avec les associations, d'une volonté déterminée de la mairie d'arrondissement, de la Ville, des riverains et d'ici la fin de 2016, la totalité de la restauration aura été accomplie. D'ici 2014, deux espaces, l'esplanade et les douves, seront réalisés.

M. FLACONNECHE Jean-Pierre, Maire du 7^e arrondissement : Je vais dire quelques mots pour expliquer l'attitude de la mairie du 7^e arrondissement par rapport à des salles à créer. Effectivement en la matière nous avons des besoins importants puisqu'en permanence, comme dans d'autres arrondissements, nous sommes sollicités par des associations pour obtenir des espaces temps sur un certain nombre d'équipements et nous n'avons pas la capacité à répondre positivement chaque fois. Donc le besoin existe bien.

Ce qui est apparu, très en amont, par rapport à la réflexion concernant Sergent Blandan, c'est que l'on pouvait peut-être faire des

études pour examiner s'il y avait pertinence ou non à envisager la création de salles à une date indéterminée, mais il s'agissait justement de retenir un choix qui pouvait être utile dans l'avenir. Il nous semblait que le secteur Tchécoslovaques-Berthelot pouvait être, à cet égard, un secteur intéressant.

Apparemment, c'est un choix qui n'a pas pu se faire, dont acte. Aujourd'hui une proposition nous est faite de retenir quelques salles plutôt que d'autres dans ce qui existe actuellement et qui pourraient être restructurées pour servir d'équipements pouvant accueillir des associations ou des familles. Nous répondrons à ce sujet, mais c'est vrai que de toute façon cela apportera un plus à l'ensemble de nos familles et associations du 7^e, dont nous avons bien besoin.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers Collègues, comme le disait M. Buna, ce rapport technique signifie le démarrage imminent des travaux. Aussi, au lendemain de l'assemblée générale de *l'Association pour le Développement du Parc Blandan*, je souhaiterais revenir quelques instants sur ce dossier, même si beaucoup de choses ont été dites.

Je souhaite redire notre grande satisfaction de voir enfin ce projet devenir une réalité. Un projet qui, depuis plus de 12 ans, a été soutenu et voulu par l'ensemble des élus locaux quelle que soit leur couleur politique. C'est aussi l'occasion de rendre hommage à la mobilisation sans faille des habitants et de l'ADPB en particulier qui ont activement participé aux réunions de concertation, vous le souligniez tout à l'heure Monsieur Buna.

Cette mobilisation a permis parfois de faire bouger les lignes. Je pense par exemple au dernier épisode en date, concernant la fermeture du parc la nuit et ce, y compris au niveau de la places d'armes.

Lors de la dernière assemblée générale de l'ADPB, il a été annoncé par un membre de votre majorité le projet de création d'une salle des fêtes et des familles dans l'un des bâtiments le long de la rue Victorien Sardou. C'est ce qu'évoquait M. Flaconnèche à l'instant et je vois que les choses bougent un peu.

M. LE MAIRE : Vous savez, tant que je n'ai pas dit que ça bouge, j'entends des tas de choses qui bougent partout. Le problème ce sont les finances qui sont réduites, autrement on ferait bouger partout.

M. GEOURJON Christophe : Au delà des finances, c'est un problème de positionnement géographique malgré tout, car effectivement il y a un manque cruel de salles des fêtes sur le 7^e et plus généralement dans Lyon. Comme indiqué par ma Collègue, Laure Dagorne au cours de cette assemblée générale, permettez-moi d'émettre des réserves sur la localisation de cette salle.

En effet, le bâtiment envisagé est au pied d'une série d'immeuble dans le triangle rue Domer/rue Victorien Sardou/rue Docteur Crestin d'où un risque réel de conflit d'usage. Une localisation au Sud-Est du parc avait été envisagée dans un projet présenté en 2010 : cela serait, semble-t-il, moins impactant car il n'y a pas ou très peu d'habitations dans ce secteur.

Il est très important que nous trouvions rapidement un avenir pour le Château Lamotte. Ce bâtiment classé, qui date des XV et XVI^{es} siècles, est le dernier vestige d'une fortification à Lyon intramuros. Il revêt un intérêt historique et est l'image et le symbole du parc à tel point, que certains habitants souhaiteraient que le parc soit dénommé *Parc du Château Lamotte*. Il avait été évoqué à une époque la piste d'un hôtel de luxe. Pouvez-vous nous indiquer où nous en sommes ?

Enfin, je souhaite également redire qu'il nous paraît indispensable, et cette fois pour le 8e arrondissement, qu'une liaison mode doux soit dès maintenant programmée. En l'état actuel il est en effet inenvisageable que des familles puissent venir avec des enfants à trottinettes, à vélo, en roller ou en poussette jusqu'au futur parc. L'accès par la rue de l'Epargne est impossible car beaucoup trop dangereux et l'accès par l'avenue des Frères Lumière/Grande rue de la Guillotière est long et périlleux. Je me permets de vous rappeler que le 27 mai 2009, à l'initiative des élus d'opposition, l'ensemble du Conseil d'arrondissement du 8e avait voté à l'unanimité une demande en ce sens.

Seule la création d'une passerelle mode doux sur les voies ferrées permettra de véritablement intégrer le Parc Blandan dans le 8e arrondissement. Cet accès pourrait être situé à proximité de la station *Lycée Colbert* sur la ligne T4.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Nous allons mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil une présentation de Sergent Blandan. Nous aurons l'occasion de reparler de tout cela.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)